



# MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE ROUSSET (13790)

## SOMMAIRE DU DOSSIER

### PHASE APPROBATION

#### LEGENDE

**TEXT** : pièce modifiée par la modification n°2 ou pièce nouvelle

**TEXT** : pièce inchangée, cf. dossier PLU approuvé le 23/07/2015 et dossier M1 du PLU approuvé le 11/12/2017

#### 0-ACTES DE PROCEDURE

0a. ACTES DE PROCEDURE - MODIFICATION N°2 DU PLU

0b. ACTES DE PROCEDURE - MODIFICATION N°1 DU PLU APPROUVEE LE 11/12/2017

0c. ACTES DE PROCEDURE - REVISION GENERALE DU POS VALANT ELABORATION DU PLU APPROUVEE LE 23/07/2015

#### 1-RAPPORT DE PRESENTATION

1a. EXPOSE DES MOTIFS DES CHANGEMENTS APPORTES PAR LA MODIFICATION N°2

1b. EXPOSE DES MOTIFS DES CHANGEMENTS APPORTES PAR LA MODIFICATION N°1 APPROUVEE LE 11/12/2017

1c. RAPPORT DE PRESENTATION DU PLU APPROUVE LE 23/07/2015

#### 2-PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

#### 3-ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

#### 4-REGLEMENT

4a. REGLEMENT ECRIT

4b. REGLEMENT GRAPHIQUE

4b1. REGLEMENT GRAPHIQUE ZONAGE COMMUNE ET ALÉAS INONDATION

4b2. REGLEMENT GRAPHIQUE ZONAGE CENTRE ET ALÉAS INONDATION

4b3. REGLEMENT GRAPHIQUE ZONAGE COMMUNE EN COULEURS

4b4. REGLEMENT GRAPHIQUE ZONAGE CENTRE EN COULEURS

4b5. REGLEMENT GRAPHIQUE ALÉAS INONDATION

4c. LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

#### 5-ANNEXES

5a. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

5a1. LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE (MJ1 du PLU, arrêté n°19-019-CM-AMP)

5a2. PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE HORS RISQUES (MJ1 du PLU, arrêté n°19-019-CM-AMP)

5a3. PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE (RISQUES)

5a4. PPR RETRAIT – GONFLEMENT DES ARGILES APPROUVE LE 26/07/2007

5b. RESEAUX EAUX ET ASSAINISSEMENT – GESTION DES DECHETS

5b1. MEMOIRE DES RESEAUX EAUX ET DE LA GESTION DES DECHETS

5b2. RESEAU PLUVIAL

5b3. ZONAGE PLUVIAL

5b4. REGLEMENT PLUVIAL

5b5. CARTE D'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT

5b6. ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

5b7. RAPPORT DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

**5b8. RESEAU COLLECTIF D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

5b9. RESEAU COLLECTIF EAU POTABLE

5c. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

5d. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT TERRESTRES – ISOLEMENT ACCOUSTIQUE

5e. LES RISQUES (HORS INONDABILITE ET PPR ARGILES)

5f. LE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

**5g. MISE À JOUR DE LA SYNTHÈSE DES ZONES INONDABLES**

#### 6-DOSSIER LOI BARNIER – LES BANNETTES